



MAIRIE
DE
BUISSON
84110

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 28 janvier 2026 à 19h30.
Approuvé en conseil municipal du 5 mars 2026

Présents : Mesdames Chantal FRITSCH, Florence CHOPIN, Dominique LE CRONC, Evelyne MALET, Sylvie PUECHLONG, Christine SERRET.

Messieurs Bernard LIS, Philippe PUIGMAL, Marc COUCHE.

Représentés :

- Mireille DUCLOS-TORTEL par Bernard LIS.
- Vincent ROCHETTE par Chantal FRITSCH.

Secrétaire de séance : Sylvie PUECHLONG.

Le quorum est atteint (présents 9, votants 11)

L'ordre du jour :

1 : Approbation du PV du CM du 28 janvier 2026

Approuvé à l'unanimité des 9 présents

2. Fixation du tarif des renouvellements des cases du colombarium et des concessions trentenaires.

Madame le Maire rappelle les délibérations des 18 avril 2005 et 31 août 2011 fixant les tarifs des concessions et des cases au colombarium. Les tarifs de renouvellement de concession trentenaire et de case au colombarium n'ayant pas été fixés, Madame le Maire propose les mêmes tarifs :

➤ **Concession trentenaire :**

- 1 place (1.10 ml x 2.40 ml) : **230€**
- 2 places (2.20 ml x 2.40 ml) : **430€**

➤ **Renouvellement concession trentenaire :**

- 1 place (1.10 ml x 2.40 ml) : **230€**
- 2 places (2.20 ml x 2.40 ml) : **430€**

➤ **Case au colombarium : 300€ pour 30 ans.**

➤ **Renouvellement case au colombarium : 300€ pour 30 ans.**

➤ **Concession perpétuelle :**

- 1 place (1.10 ml x 2.40 ml) : **400€**
- 2 places (2.20 ml x 2.40 ml) : **700€**

Le conseil approuve ces tarifs à l'unanimité

Approuvé : Contre = 0 Abstention = 0 Pour = 11

3. DPU Madame REINE, société TORBEN-REINE.

Le conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur le bien cité ci-dessus.

Approuvé : Contre = 0 Abstention = 0 Pour = 11

4. Location de l'appartement vacant au 1^{er} février 2026 rue de l'église.

Le départ du locataire actuel au 31 janvier 2026 rend l'appartement communal 19B rue de l'église à Buisson, vacant au 1^{er} février 2026.

Madame le Maire présente le dossier de demande de logement en date du 9 janvier 2026 de Valentin SAVONA, représenté par Stéphanie SAVONA, sa mère et propose de lui louer ce logement à compter du 1^{er} mars 2026, pour un loyer mensuel de 419.11€ charges comprises.

Le conseil donne un avis favorable à cette demande et autorise le Maire à signer le contrat de bail à compter du 1^{er} mars 2026.

Approuvé : Contre = 0 Abstention = 0 Pour = 11

5. Nommer le chemin VCN°3 (Voie Communal).

Le conseil municipal a donné le nom de « Chemin des champs » à la Voie Communale N°3.

Approuvé : Contre = 0 Abstention = 0 Pour = 11

6. Questions diverses :

- Débroussaillage communal devis : pour 2026 le conseil municipal proposera au budget le débroussaillage des zones à fort risque situées au Jardijon pour une surface de 2.41 hectares et un coût de 19 240.80€. Les conventions d'autorisation seront envoyées par le Syndicat Mixte Forestier aux propriétaires riverains.

Par ailleurs, la DFCI nécessite des travaux d'entretiens qui seront réalisés par le Syndicat Mixte Forestier pour un montant de 18 278.33€ subventionné à hauteur de 80%, reste à charge de la commune 20%, soit 3 046.39€.

- Devis chemin Petit Pereyrol: celui-ci n'a été retenu par le conseil municipal, pour le budget 2026.
- Pose d'une passerelle posée chemin des castors.
- Un point sur les différents arrêtés de circulation sur la commune : rue de la mairie, grand 'rue et chemin de Fontvieille. Les arrêtés sont disponibles sur le site de la mairie.
- Bilan 2025 des interventions de la gendarmerie dans la commune de Buisson.
- Planning des élections des 15 et 22 mars 2026.
- Rapport d'activité du Syndicat d'Eygues en Aygues transmis aux élus du conseil municipal.
- Etat de l'environnement du parking de la riaille suite aux travaux de l'antenne de téléphonie : faire remonter à l'entreprise et vérifier le regard car présence d'eau stagnante.

Fin de la séance à 20h30.

La secrétaire

Sylvie PUECHLONG



Le Maire

Chantal FRITSCH

